

**Question orale de Nicolas MANSIER
et des élus du groupe «Un nouveau souffle pour le 14^e »
à la maire du 14^e arrondissement**

au sujet de l'avenue Jean Moulin

Madame la Maire,

Considérant que les évolutions mises en œuvre en 2024 au sud de l'avenue du général Leclerc ont engendré des reports massifs de circulation sur l'avenue Jean Moulin dès janvier 2024 (conformément à l'étude d'impact réalisée pour la mairie de Paris en 2023),

Considérant les propositions d'aménagement pérennes présentées au comité de suivi Jean Moulin du 3 juin 2026,

Considérant **les retours écrits détaillés sur ces propositions** que vous ont envoyées l'association des riverains, l'association des parents d'élèves, l'association des commerçants, l'association de cyclistes Paris en Selle,

Considérant votre engagement, devant le maire de Paris le 8 juillet, à revenir vers eux,

Considérant le rejet par la préfecture de cette proposition d'aménagement,

Considérant vos ambitions proclamées en termes de plan Vélo, de plan Piétons, d'apaisement de l'espace public,

Considérant, a contrario, que l'accidentologie et le sentiment d'insécurité sur l'avenue Jean Moulin ont augmenté depuis janvier 2024 tout à la fois pour les piétons, pour les cyclistes, pour les personnes en situation de handicap nombreuses sur l'avenue en raison des diverses institutions qui y sont installées,

Considérant l'urgence d'agir pour éviter que de nouveaux drames ne se produisent,

Pouvez-vous, Madame La Maire, informer le conseil d'arrondissement de vos intentions et des perspectives visant à restaurer la sécurité, la sérénité et la qualité de vie pour tous ?

Selon quels délais et quelles modalités prévoyez-vous de revenir vers les différentes parties prenantes ?

Prévoyez-vous des prochains comités de suivi, ou des groupes de travail ? A intervalles réguliers ?

Quelles nouvelles pistes explorez-vous pour un aménagement public qualitatif et sécurisé ?

Quelles réflexions sont en cours au sujet du carrefour avec la rue Friant, qui nécessite un focus particulier ?

Quel dispositif d'écoute, de collaboration et de partenariat pouvez-vous envisager avec les commerçants ?